

Chers parents,

Vous trouverez ci-dessous les renseignements concernant la rentrée ainsi que quelques précisions sur le fonctionnement et l'organisation de l'année scolaire.

Nous serons heureux d'accueillir votre enfant dans notre établissement pour cette nouvelle année.

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons de bonnes vacances.

**Le Vendredi 30 aout** les enseignants et les membres du personnel qui le souhaitent se retrouveront à la messe de l'Eglise des Minimes à 9h. Les familles sont invitées à partager cette Eucharistie avec nous.

## HORAIRES DE RENTREE DES CLASSES

Classes	Dates	Horaires
6ème	Lundi 2 septembre 2019	8h30 à 12h
5ème	Lundi 2 septembre 2019	14h à 16h
4ème	Lundi 2 septembre 2019	14h30 à 16h30
3ème	Lundi 2 septembre 2019	9h à 12h

### 6ème

Votre enfant et vous-même serez accueillis par Madame de Pompignan, Chef d'Etablissement, Madame Jollois, Cadre d'Education, Monsieur Kampétenga, Adjoint en Pastorale Scolaire et les professeurs principaux. Vous rejoindrez une salle pour :

- la remise des manuels scolaires, du carnet de correspondance et de différents documents administratifs
- des informations sur le fonctionnement de la cantine, de l'étude, du C.D.I...
- la communication du nom des enseignants et surveillants ainsi que l'emploi du temps.
- l'organisation de la Pastorale.

**A midi vous repartirez avec votre enfant. Il n'y aura pas de cantine ce jour là.**

**N.B. Les élèves de 6<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> n'auront pas cours le lundi 2 septembre après-midi.**

### 5ème, 4ème, 3ème

Les élèves seront accueillis par Madame de Pompignan, Chef d'Etablissement, Madame Jollois, Cadre d'Education, Monsieur Kampétenga, Adjoint en Pastorale Scolaire et les professeurs principaux.

**N.B : Durant les premières semaines, l'emploi du temps des classes reste provisoire et peut être soumis à des réajustements.**

**Pour toutes les classes, les cours débuteront  
le MARDI 3 SEPTEMBRE 2019  
à l'heure indiquée sur l'emploi du temps.**

**L'étude surveillée du soir débutera LUNDI 9 SEPTEMBRE 2019**

Le reste de l'année, cette étude surveillée est assurée de **17h15 à 18h ou 18h30** selon votre choix les lundi, mardi, jeudi et vendredi (44 € / trimestre, tarif forfaitaire). A l'issue de l'étude du soir, les enfants doivent sortir de l'établissement.

## RAPPELS

**IMPORTANT** des informations concernant la scolarité de votre enfant vous sont envoyées tout au long de l'année à l'adresse mail que vous nous avez indiquée lors de l'inscription.

**Merci de signaler tout changement d'adresse à l'accueil de l'établissement**

HORAIRE DES COURS	
6 <sup>ème</sup> , 5 <sup>ème</sup> , 4 <sup>ème</sup> , 3 <sup>ème</sup>	7h55 à 12h et de 13h ou 14h à 16h55

Les cours ont lieu les lundi, mardi, jeudi, vendredi toute la journée et le mercredi matin.

**Il n'y a pas de cantine le mercredi midi.**

Le mercredi, les élèves participant à l'association sportive, ou à un atelier, ou en retenue peuvent apporter leur pique-nique. Cela évite que vos enfants soient **sans surveillance** dans la rue entre 12h et 13h.

**L'accueil des enfants est assuré tous les matins à partir de 7h30.**

### **ENTREES ET SORTIES**

Le jour de la rentrée, après avoir pris connaissance de l'emploi du temps, vous préciserez les heures d'entrée et de sortie de votre enfant, en remplissant le **document format A3** qui sera remis à votre enfant ce jour-là. Un seul changement pour l'année scolaire en cours sera autorisé. Pour cela les responsables légaux devront fournir une demande écrite et signée auprès du responsable de la vie scolaire, Mme JOLLOIS, au moins 15 jours avant la date d'application.

**Veillez à ce que vos enfants ne transforment pas les rues alentours non surveillées, en annexe de notre cour de récréation. L'Eglise n'est pas un préau !**

### **ABSENCES**

Pour justifier une absence, privilégier l'@mail de la vie scolaire : [asjolloissfm@gmail.com](mailto:asjolloissfm@gmail.com)

## SECURITE

Le stationnement devant le portail de l'établissement est **strictement interdit** par la Loi.

Nous vous rappelons que nous sommes toujours en plan **Vigipirate renforcé** et qu'il s'agit également d'un **accès pompier**. Nous vous remercions de respecter cette interdiction.

## INFORMATIONS SUR LE TRAVAIL DES ELEVES

Vous aurez la possibilité de consulter **les notes** de votre enfant sur le **site Ecole Directe**.

**Des identifiants de connexion vous seront communiqués en début d'année scolaire.**

**Un bulletin trimestriel** vous sera adressé **par mail** à l'issue du conseil de classe de chaque trimestre. Ce bulletin est à conserver précieusement. **Il n'en sera délivré aucun duplicata.**

**Deux rencontres parents-professeurs** seront organisées : voir *paragraphe « Réunions de parents »*.

Si vous souhaitez rencontrer un professeur ou tout autre membre de la communauté éducative, vous pouvez demander un rendez-vous en utilisant les pages « correspondance » du carnet de correspondance ou via Ecole Directe.

**Un planning du 1<sup>er</sup> trimestre** vous sera communiqué à la rentrée. **Ce calendrier doit être conservé précieusement pendant toute la période concernée. Pour les 2<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup> trimestres ils vous seront envoyés par mail.**

## MANUELS SCOLAIRES

Pour encourager les élèves à prendre soin des manuels qui sont mis à leur disposition, une caution de **50€** est demandée, espèces ou chèque à l'ordre de l'OGEC.

**Merci de remettre cette somme à votre enfant le jour de la rentrée. Les manuels ne leur seront remis qu'en échange de cette caution.**

La caution sera restituée aux élèves en fin d'année en totalité ou en partie selon l'état des livres rendus.

Un carnet de correspondance sera remis à votre enfant le jour de la rentrée. En cas de perte, de dégradation, ou si les coupons inclus dans le carnet sont épuisés l'élève devra en racheter un, à l'accueil, au prix de 7€.

**Les livres et le carnet de correspondance doivent être obligatoirement couverts.**

## DEMI-PENSION

Pour les élèves qui sont au forfait, un remboursement peut être demandé par écrit à la comptabilité en cas d'absence pour raison de santé, pour au **moins 4 repas consécutifs**, et sur présentation d'un certificat médical.

Pour les élèves qui ne sont pas au forfait, le prix du repas est fixé à **6,60€**.

**Les tickets sont vendus à l'accueil le matin de 7h30 à 12h, exclusivement.** Ils sont vendus par carnet de dix ou à l'unité.

Il est demandé aux élèves d'être vigilants, **de noter leur nom, la date sur chaque ticket et de ne pas l'oublier.**

## PASTORALE

Etablissement catholique d'enseignement, le collège de la Sainte Famille est soucieux de donner à votre enfant la possibilité de grandir dans toutes ses dimensions humaines, spirituelles et de progresser dans sa démarche de Foi. L'adjoint responsable de la Pastorale est Monsieur Kampétenga. Il vous adressera à la rentrée une présentation de notre projet d'animation pastorale.

**Nous avons besoin de parents pour nous aider à animer les groupes de rencontres proposés aux jeunes.**

N'hésitez pas à vous faire connaître si vous souhaitez vous impliquer dans la vie pastorale de l'établissement, par @mail auprès de Monsieur Kampétenga ([jacques-kampetenga@orange.fr](mailto:jacques-kampetenga@orange.fr)).

Une circulaire sera distribuée dans le courant du mois de septembre.

Pour les 6<sup>ème</sup> et les nouveaux 5<sup>ème</sup>, le parcours de Pastorale nécessite l'achat d'un manuel (Kim et Noé Caté ou Kim et Noé Culture). Ce manuel sera commandé par l'établissement et le montant apparaîtra sur la 1<sup>ère</sup> facture.

### Dates à retenir

Vendredi 20 septembre 18h : messe de rentrée de l'Enseignement Catholique en la Cathédrale Saint Etienne à Toulouse.

## ASSURANCE SCOLAIRE

Nous vous rappelons que l'Assurance Scolaire est obligatoire.

Pour votre information l'établissement a souscrit à une assurance intra et extra scolaire. Cette garantie est incluse dans le forfait élève. Les attestations sont téléchargeables uniquement sur l'espace parent de :

[www.saint-christophe-assurances.fr](http://www.saint-christophe-assurances.fr). L'établissement n'est pas habilité à les établir.

## LA FICHE MEDICALE

**Elle doit être rendue par les élèves, le jour de la rentrée, au Professeur Principal.**

Nous vous demandons de la compléter avec le plus grand soin, en particulier les noms et coordonnées téléphoniques des personnes à contacter en cas de besoin.

En effet **seules les personnes indiquées seront habilitées à récupérer votre enfant si vous ne pouvez le faire vous-même.**

**Un élève souffrant ne sortira en aucun cas tout seul de l'établissement, même à la demande par téléphone des parents.**

## REUNIONS DE PARENTS

**Le lundi 9 septembre 2019 à 17h15 pour tous les niveaux.**

Au cours de ces réunions, vous aurez l'occasion de rencontrer les enseignants de la classe de votre enfant. Des membres de l'Association de Parents d'Elèves se présenteront également à vous à cette occasion.

**Le mardi 14 janvier 2020 à partir de 13h30 une rencontre parents-professeurs est programmée pour les 4 èmes et 3èmes.**

**Le lundi 20 janvier 2020 à partir de 13h30 pour les 6 èmes et 5 èmes.**

*Des informations vous seront communiquées en temps utile.*

**Le Mercredi 11 septembre 2019, à 13h :** Assemblée Générale de l'Association Sportive sur le site de Labège Une information sera communiquée à votre enfant courant septembre 2019.

## JOURNEE DE LA SAINTE-FAMILLE

Le vendredi 20 septembre 2019 aura lieu la « Journée de la Sainte Famille ».  
Tous les élèves du collège y participent.

## HORAIRES D'OUVERTURE

### DE L'ACCUEIL

Lundi	7h30 à 12h30 et 13h à 18h
Mardi et jeudi	7h30 à 12h30 et 13h à 17h30
Mercredi	7h30 à 13h
Vendredi	7h30 à 12h30 et 13h à 17h45

### DE LA COMPTABILITE

Lundi, mardi, et vendredi	8h15 à 11h45 et 14h à 17h
Mercredi et jeudi	8h15 à 11h45

## INFORMATION A.P.E.L.

L'A.P.E.L. (Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre) vous accueillera **le vendredi 20 septembre 2019** pour un apéritif : « **Vive la Rentrée** ». Ce moment de partage et de convivialité vous permettra de découvrir les actions menées par l'association, de rencontrer d'autres parents et d'échanger avec les enseignants. Vous êtes tous les bienvenus.

**L'Assemblée Générale de l'A.P.E.L** aura lieu le même jour à l'issue de l'apéritif. Une invitation vous sera adressée à la rentrée. N'hésitez pas à venir nombreux.

## DATES A RETENIR

Vacances scolaires	
<b>TOUSSAINT</b>	Du vendredi 18 octobre 2019 après la classe, au lundi 4 novembre 2019 matin
<b>NOEL</b>	Du vendredi 20 décembre 2019 après la classe au lundi 6 janvier 2020 matin
<b>HIVER</b>	Du vendredi 7 février 2020 après la classe au lundi 24 février 2020 matin
<b>PÂQUES</b>	Du vendredi 3 avril 2020 après la classe au lundi 20 avril 2020 matin
<b>ETE</b>	Le vendredi 3 juillet 2020 après la classe.

**Aucun départ anticipé n'est autorisé.**

## JOURS FERIES

Lundi de Pâques : 13 avril 2020	Victoire 1945: vendredi 8 mai 2020
Ascension : le jeudi 21 et vendredi 22 mai 2020	Pentecôte: le lundi 1er juin 2020

Madame Agnès de Pompignan  
Chef d'Etablissement